

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	20 (1912)
Heft:	3
Artikel:	La vie de société dans le pays de Vaud au XVIIIe siècle
Autor:	Secrétan, H.-F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-18361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LA VIE DE SOCIÉTÉ DANS LE PAYS DE VAUD AU XVIII^e SIÈCLE

(Suite.)

Tournons encore les pages. Quel est ce portrait de femme dont les grands yeux rêveurs sollicitent l'attention, dont la bouche est spirituelle et gaie, mais dont le regard fait entrevoir une poignante mélancolie, une plaie mal cicatrisée ? C'est Louise de Saussure, plus tard M^{me} Polier de Corcelles. « Elle pense encore au beau garçon en cuirasse et en perruque poudrée, aux traits nobles et réguliers, à l'expression fière et tendre à la fois, qu'elle aimait jadis et voulut épouser. Pourquoi cette cruauté des décrets de LL. EE. qui interdisait l'union de ces deux cousins germains ? Pourquoi cette séparation rendue définitive plus tard par la mort de Philippe de Constant ? La châtelaine de Corcelles semble encore, en nous regardant, nous poser ces questions douloureuses. »

Le portrait de Philippe de Constant fait pendant à celui de sa cousine. L'art primitif croyait prolonger la vie en fixant les traits par le pinceau ou dans le marbre ; nos lointains ancêtres prêtaient à ces images une existence mystérieuse et ornaient les caveaux funéraires de figures qui devaient accompagner le mort dans son lointain voyage.

Une impression analogue nous saisit en voyant, pieusement rapprochés dans ce volume les portraits de ces deux êtres qui s'aimèrent jadis et qui semblent se retrouver toujours jeunes avec leurs sentiments fidèles.

Jamais pourtant, dans ce charmant ouvrage, les plaies d'amour ne sont mortelles. M^{lle} de Saussure fit un heureux mariage, et les lettres de M^{me} de Polier sont d'une gaîté entraînante. Les images heureuses aiment à se réfléchir dans ce charmant esprit; elles sont en fête sous cette plume qui les fixe d'un trait léger et sûr : « Les jours sont d'or et d'azur » quand, au mois d'août, un ciel sans nuage verse sa lumière sur les plaines blondes et que les blés mûrs courbent leurs épis comme sous une invisible caresse.

Nous sommes dans le Jorat, ce belvédère du plateau suisse, qui soulève ses forêts et ses champs sur des croupes arrondies entre les Alpes et le Jura.

A la fin du XVIII^e siècle, Ropraz, Corcelles le Jorat, Bettens, Bressonnaz, Ussières, Vulliens, Hermenche, avaient leurs maisons seigneuriales, et la vie de société y était brillante durant l'été. Les équipages armoriés s'arrêtaient dans les cours, amenant de Mézières, de Carouge, de Moudon, de plus loin encore, des amis, des hôtes de passage, les baillis, auxquels on faisait fête. Un nuage de poussière s'élève sur la route, soulevé par le galop des chevaux. On regarde aux fenêtres, ce sont trois jeunes gentilshommes vaudois et bernois qui demandent l'hospitalité à leur aimable parente et dont le juvénile appétit épouse le garde-manger. Les châtelaines ont le temps de beaucoup écrire. La correspondance est active entre Catherine de Sévery et sa cousine Polier de Corcelles. Dans des lettres étendues et d'un style soutenu, les deux jeunes femmes luttent d'esprit et de bonne grâce. Elles analysent leurs sentiments avec une fine psychologie, décrivent les aspects de la nature, racontent les menus événements de la

vie journalière : une visite de M^{me} de Charrière de Thuyle, les vicissitudes du temps. Par un jour d'orage, on entend la rafale secouer la toiture, on voit l'averse inonder les vitres de la fenêtre d'une nappe liquide : « il me semble, dit la jeune femme, qu'il pleut dans mon encrier ».

Cette correspondance de M^{me} de Corcelles avec ses amis de Sévery est une des plus gracieuses parures du second volume. On hésite à rendre compte de ces lignes aériennes écrites de verve, pleines d'imprévu, de sentiments si fins, si nuancés, si tendres. Il semble qu'une main sacrilège va saisir le beau papillon qui vole de fleur en fleur et froisser les couleurs délicates de ses ailes.

Les lettres de Plombières nous donnent un tableau complet de la vie aux eaux, brossé par une femme d'esprit dont la sympathie embrasse les hommes et les choses, et à laquelle pourtant aucun ridicule n'échappe. En voyage, elle n'a garde d'oublier ses amis : « Je ne regrette point ce que vous avez eu de brillants amusements ; fêtes et bals ne sont point à mon gré ce qui réjouit le plus ; mais jaser comme des commères, les coudes sur la table, en toute liberté, s'arracher les morceaux et les paroles de la bouche, dire cent bêtises sans choix et sans crainte, voilà, mes chers amis, ce que j'appelle la vie et je me ressouviens que nous savions très bien la passer ainsi ensemble, et ce souvenir me ramène toute affriolée auprès de vous. » Et du manoir du Jorat : « Que font les distances quand on s'aime ; je suis beaucoup avec vous. Ne me voyez-vous pas dans votre cour, dans le pré, dans la salle de Sévery ? Pour moi, je vous vois ici dans chaque endroit ; je vous cause, je continue mille choses commencées, je suis à ce que vous pensez, je lis dans votre âme. »

« Enfin nous avons bien joui de ce temps d'or ; allant toujours un peu bouillant, un peu suant ; mais quand je pense que chaque rayon de ce brûlant soleil donne un mor-

ceau de pain à des milliers d'hommes, je prends patience de me griller en même temps que le bon froment et l'a-voine. »

On organisait des repas à frais communs : « Je vous es-père tantôt, mes chers amis ; si vous avez un petit rôti de boucherie à m'apporter, j'ai du poisson, des haricots et une tarte aux fruits ; je crois que cela peut s'appeler un beau souper. »

Les jolies illustrations de Turian nous invitent à faire un pèlerinage au manoir de Corcelles le Jorat par un de ces beaux jours d'été où « comme le bon froment et l'a-voine » M^{me} de Polier se baignait dans la lumière. Avec sa jolie façade et le fronton de son toit, la vieille maison sourit encore au promeneur, non sans quelque regret de son ancien éclat. Les équipages n'apportent plus devant le péristyle des visions de femmes élégantes et de beaux gentilshommes, mais dans la cour, la fontaine, cette fontaine que célèbre une lettre poétique de M^{me} de Polier et dont la naissance fut une fête pour tout le voisinage, continue à égrener ses eaux dont le murmure semble marquer la fuite irréparable des choses.

La frondaison toujours jeune des grands arbres qui abritaient jadis les hôtes des châtelains, leurs repas et leurs jeux, nous offre encore leur ombrage. Ces vieux arbres, seuls témoins vivants de ces récits, de leur socle immuable, dominent les agitations du présent pour regarder les horizons du passé ; et, quand ils empruntent une voix troublante à la brise du soir, ne nous parlent-ils pas du mystère des choses qui ne sont plus ?

Nous remplirions ces pages à recueillir les mots spi-rituels, pittoresques, malicieux qui en disent plus sur les mœurs du temps qu'un long mémoire.

On y surprend sur le vif jusqu'aux locutions populaires.

Quand de belles dames citent leurs conversations avec les paysans, elles sont entremêlées de patois; c'était encore une langue vivante qui s'imposait au campagnard, même quand il faisait effort pour parler français. « Cette dame est *prou* jolie », disaient-ils ; « le soleil se *retiravè* ». Les citadins eux-mêmes employent des tournures singulières : « suivre à ses goûts ». *Suivre* à se disait donc déjà. Nous nous imaginions que cette expression, contraire à la syntaxe française, était fille du nouveau régime, de l'influence germanique et propre au français fédéral. Un député au Grand Conseil ne se croirait pas compris aujourd'hui, si en terminant son rapport, il ne recommandait pas au Conseil d'Etat de « suivre à cette affaire ». Nous voyons, au contraire, que cette locution a de la naissance. Notre langue originale est aux confins de la langue d'oïl et de la langue d'oc. Nos paysans disaient *di lun* pour lundi comme en gascon, et, en espagnol, tous les verbes actifs ont le régime indirect quand il s'agit de personnes : « aimer à Dieu, » « le beau page suit à la reine ».

On rencontre aussi le mot de *triole* dans le sens d'ennui, de contrariété; il semble que ce mot fût encore courant dans la société du temps ; c'est peut-être le même mot que le patois *trioula*, auquel le doyen Bridel donne le sens de personne ennuyeuse. C'est, dit-il, un propos conjugal à l'usage de plusieurs ménages : « Te n'i ke na trioula » (tu n'es qu'une scie). Nous-mêmes avons gardé jusqu'à aujourd'hui de bien jolis mots qui ont la saveur du terroir et dont il faut se garder de rougir. C'est la tradition qui parle.

Il y a peu d'allusions politiques dans ces lettres. Voici néanmoins une chiquenaude de M^{me} de Corcelles sur la patte de l'ours : « Dites à votre mari, écrit-elle à M^{me} de Sévery, pour le consoler de ce qu'il trouve les légumes chers, que c'est parce qu'on les envoie avec toutes

les primeurs à Berne ; et voilà que ces *Weltches* n'en ont pas besoin : qu'ils mangent des raves, oui pardieu, c'est bon pour leur nez. »

La situation politique au Pays de Vaud, vis-à-vis de Berne, n'est jamais discutée dans la correspondance des gentilshommes vaudois. Mais si l'on ne parlait guère de ce sujet brûlant, il semble qu'on y pensait quelquefois. M. Salomon de Sévery recommande à son fils Wilhelm, qui est en séjour à Colmar avec de jeunes Bernois, d'être digne et de ne rien faire qui marque trop de condescendance : « Sur toutes choses, dit-il, il ne faut jamais de flatteries et de bassesse avec eux ; ce serait le vrai moyen de se faire mépriser. »

D'ailleurs Gibbon n'aurait pas écrit sa « Lettre d'un Suédois à un Suisse du Pays de Vaud », où il montre tout ce qu'il y a d'injuste dans l'état de son pays d'adoption, s'il n'avait pas cru répondre aux sentiments intimes de beaucoup de gentilshommes vaudois.

Gibbon ne craint pas de dire dans ce pamphlet célèbre que la situation politique du Pays de Vaud constituait une exception dans le droit public européen de son temps. C'était à peu près le régime colonial appliqué aux indigènes que la race conquérante administre et domine. Dans le reste de l'Europe, il y avait sans doute des classes différentes de sujets, dont les uns étaient privilégiés et les autres soumis à des charges spéciales, mais les sujets des différentes classes étaient égaux devant le souverain. Tous les sujets, suivant leurs classes, étaient aptes aux emplois publics et aux grades dans l'armée. Il n'y avait plus en un mot de *pays sujets* frappés d'incapacité politique.

L'affaire du pasteur Martin agita vivement les esprits. Nous en trouvons un écho dans la lettre très curieuse d'une de ses auditrices de Ropraz, Renée de Marsens.

Mais quand les secousses de la Révolution française

ébranlèrent tout l'édifice social et menacèrent de ne laisser que des ruines, il y eut une réaction marquée ; Gibbon devint prudent dans ses propos, et, tandis que la bourgeoisie des villes vaudoises restait dans le mouvement qui aboutit à la révolution de 1798, la plupart des privilégiés se sentirent solidaires du régime tutélaire des Bernois.

La crise terrible qui brisait les cadres traditionnels eut dès le début une répercussion très vive dans tous les esprits. Depuis la prise de la Bastille, on trouve dans les lettres conservées par les de Sévery, des commentaires animés sur les événements d'outre-Jura. Les bourgeois levaient la tête et on remarquait un changement dans l'attitude réciproque des classes sociales.

Le coup de chapeau des bourgeois devenait plus court et le rayon de celui des gentilshommes grandissait : « Cela m'a fait faire bien des réflexions, dit M^{me} de Sévery, qui s'en aperçut un jour, et plus loin que les chapeaux respectifs. »

Dans la vie de la société aristocratique, la bourgeoisie n'apparaît guère ; seuls les ministres, les médecins, les fonctionnaires entrent en contact suivi avec elle. Les pasteurs apparaissent souvent dans les récits. On pouvait s'enthousiasmer pour une belle prédication. C'est ainsi qu'une jeune fille écrit un résumé d'un sermon d'un M. Baridon qui l'avait particulièrement émue, et le fait circuler pour l'édition de ses proches. Le pasteur Leresche a laissé une réputation de sévérité intransigeante. Il accusait, dans la chaire, les nobles étrangers de corrompre nos mœurs patriciales par le grand train qu'ils menaient et le nombre de leurs domestiques. Ses allocutions sans ménagements faisaient sourire un peu.

Dans la correspondance des Clavel de Marsens, nous voyons les rapports d'affection qui s'établissaient entre les

pasteurs et les habitants des manoirs vaudois dont la piété respire un accent sincère.

Les préjugés mondains étaient d'ailleurs marqués ; les bourgeois qui dépassaient le niveau convenable étaient quelquefois l'objet de critiques malicieuses qui trahissent une certaine jalouse. Ouvrons notre livre qui permet de ne rien alléguer sans preuves.

« Deyverdun, écrit à M^{me} de Sévery, Sabine de Cerjat, dont la plume avertie ne le cède en rien à ses émules, me parle beaucoup de M^{me} Necker ; il ne trouve pas qu'elle ait gagné. Thomas (l'académicien) ne la quitte point, toujours dans son carrosse, c'est son ombre ; elle le mène à la campagne ; cette ancienne demeure des rois de France est trop petite pour elle ; elle s'y trouve à l'étroit, aussi va-t-elle en prendre une plus grande. Quelle matière à réflexions, ma chère amie, quand nous songeons à M^{le} Curchod ! »
(1787).

Le baron de Montolieu avait également écrit à M^{me} de Sévery en 1776 déjà :

« Le mari de M^{le} Curchault (*sic*) est directeur général des finances et ainsi M^{le} Curchault, directrice générale. Voilà un de ces coups de la fortune qui étonnent toujours. M. Necker, petit négociant genevois... va peut-être opiner dans le conseil de Louis XVI. »

Évidemment M^{le} Curchault n'existe pas encore. Ailleurs on se chuchote en pouffant de rire que M^{me} Necker-Curchod a des parents pauvres et très ennuyeux, qu'elle est obligée de soutenir dans un coin perdu du Jorat.

Mais la grande position acquise, le charme et le talent de M^{me} Necker s'imposèrent ; elle eut des amies intimes dans ce milieu et une correspondance très attachante avec la noblesse du Pays de Vaud.

Nous avons rappelé la lettre si intéressante de M^{le} Renée de Marsens sur l'affaire du ministre Jean-Rodolphe Martin

de Mézières, qui fut emprisonné quatre mois à Berne en 1790 parce qu'on l'accusait d'avoir discuté la légitimité de la dîme des pommes de terre. Il y a dans la correspondance des Clavel de Marsens une foule de traits et de récits intéressants. M^{lle} de Chandieu¹, la future dame Clavel de Marsens, avait été en 1743 une des danseuses préférées du jeune margrave de Bade, Charles-Frédéric, dans le temps où il faisait un séjour d'éducation à Lausanne avec son frère Guillaume-Louis. Les deux princes habitaient alors chez M. et M^{me} de Crousaz de Mézery, rue de Bourg, chez lesquels Gibbon, lord Sheffield et d'autres étrangers de distinction vinrent résider plus tard.

Lorsque le margrave Charles-Frédéric revint en Suisse en 1775, il s'arrêta à Lausanne pour revoir ses connaissances, et consulter Tissot. Il y rencontre M. de Chandieu, père de son ancienne amie, qu'il charge de lui ménager une entrevue au château de Ropraz ; mais M. Clavel de Marsens déclina cette attention flatteuse : « Ainsi, mon cher Monsieur, écrit-il à son beau-père, je vous demande la grâce, pour votre fille, de lui éviter une visite qui très certainement ne peut avoir lieu et qui la mettrait dans le plus grand malaise ; vous pouvez la feindre malade à plat de lit, absente pour affaire ou pour aller consulter (Michel Schuppach) à Langnau ; enfin tel autre moyen que vous imaginerez beaucoup mieux que nous pour empêcher S. A. de suivre sa fantaisie qui ne réveille absolument point celle de ma femme. » On sent qu'il n'est pas fâché de le dire. Plus tard, en 1787, le margrave fit une nouvelle apparition à Lausanne et put remplir son vœu. Il revit M^{me} de Marsens, mais les années avaient passé, et il admire surtout la fille de son amie, la jeune Renée de Marsens, qu'il songea, croit-on, à épouser ; c'est du moins ce qu'écrivit Angletine de Sévery .

¹ M^{lle} de Chandieu-Chabot.

« Le margrave a épousé une demoiselle de Geyer, âgée de vingt ans, que la princesse héréditaire s'est hâtée de lui faire prendre, parce qu'il songeait sérieusement à s'unir à M^{lle} de Marsens qu'elle ne connaît point et qu'elle craignait de ne pas devoir lui être dévouée comme la demoiselle Geyer. »

Le conseiller intime d'Edelsheim ne tarde pas d'ailleurs à notifier à M. de Sévery le mariage morganatique du margrave.

« Cet arrangement paraît être des plus heureux et nous promet une race de Hochberg (nom qu'avait pris M^{lle} de Geyer d'une maison noble), car monsieur est frais comme un homme de trente ans. » Ces prévisions furent justifiées par l'événement.

Avant de quitter les princes allemands, citons encore une lettre du landgrave Guillaume de Hesse, de novembre 1792, qui jette un jour curieux sur les grands événements de l'époque.

« Les Français, écrit-il à de Sévery, rendus fiers par leurs progrès en Allemagne... auront bientôt de quoi faire. Mes troupes rassemblées au nombre de dix mille hommes, près de Marburg n'attendent qu'un corps d'armée du roi de Prusse pour agir ensemble contre eux, et j'espère que l'Allemagne sera en peu de temps à l'abri... »

Etrange aveuglement qui montre bien tout ce que l'histoire nous réserve d'inattendu. Quatorze ans plus tard la maison de Hesse était effacée de la carte d'un trait de plume par le terrible César qu'enfanta la révolution.

Grâce aux relations étendues de la noblesse vaudoise, nous voyons, à côté de la vie intime des individus, se dessiner dans la perspective de la toile les grands faits de l'histoire. Nous avons encore toute une correspondance sur le siège de Genève en juin 1782, par ce qu'on appelait sur les rives du Léman, la triple alliance, c'est-à-dire les Bernois,

les Français et les Savoyards. Les gentilshommes vaudois allaient voir les troupes alliées en partie de plaisir, comme on suit aujourd'hui les manœuvres.

Le récit de ce que Voltaire appelait à tort, une tempête dans un verre d'eau, est très vivant dans les lettres de Sévery qui nous donnent ici encore une inestimable contribution historique.

Mais nous devons nous borner. Un livre aussi riche ne se résume pas. Nous avons rassemblé les traits qui nous ont frappé, mais que de choses nous passons sous silence. Il est plus facile de piquer la curiosité du lecteur que de la satisfaire en les isolant du décor artistement brossé qu'il leur faut.

C'est un de ces ouvrages dont la séduction s'impose à première vue, qui retient l'attention et qu'on lit sans reprendre haleine. On le garde à portée de sa main pour fixer les souvenirs évoqués avec tant d'éclat qu'ils sont devenus comme personnels.

Le récit du voyage en France et de la réception de Salomon de Sévery à la cour de Versailles est un joyau historique, et nous n'y avons pas même fait allusion. Il faudrait insister sur l'émotion qu'a soulevé dans cette société paisible les grands événements de la Révolution française, le massacre du 10 Août, la fermentation des esprits dans le canton de Vaud, la répression bernoise en septembre 1791, l'arrivée des fils du comte d'Artois. Il est bien d'autres sujets que nous n'avons pas même abordés, et qui intéresseraient l'historien, l'économiste, le littérateur, le psychologue, le médecin. Nous n'avons eu d'autre but que de donner une idée de ces livres captivants, où les faits sont groupés avec tant d'art et racontés dans un style vif, naturel, en parfaite harmonie avec le siècle qu'ils évoquent.

Ces deux beaux volumes sont le fruit d'un immense labeur. Chaque acteur nouveau qui apparaît sur la scène a

nécessité une enquête, souvent longue, sur l'histoire de sa famille ; il a fallu suivre les vicissitudes d'un tableau de prix, obtenir des communications d'archives et situer tous ces menus événements qui constituent la vie des individus, dans le plan général de l'histoire.

Nos guides ont illuminé la vie de société dans notre pays au XVIII^e siècle, tout au moins la vie aristocratique. Ils nous ont introduits dans les châteaux, dans les manoirs rustiques, dans les salons brillants, dans le cabinet des écrivains ; nous revoyons les acteurs de ce drame avec leurs gestes, leurs traits, les objets familiers, les œuvres d'art sur lesquels se reposaient leurs yeux. Tout renaît, la lumière fouille les avenues du passé ; les étoffes chatoient, les fontaines murmurent dans la cour, les fleurs redonnent leur parfum, le soleil des beaux jours d'or et d'azur éblouit encore.

Le but que les auteurs se sont proposé est admirablement atteint : la résurrection d'une époque disparue.

Remercions les historiens qui prolongent notre existence individuelle, si limitée dans l'avenir, et si fugitive dans le présent qu'elle est presque insaisissable, en fixant les émotions du passé qui nous rattachent à la chaîne éternelle des choses.

H.-F. SECRÉTAN.

L'ABBAYE DE PAYERNE

(Suite)

IV

La vie des prieurs de Payerne ne nous est un peu connue que dès le XII^e siècle. Le prieur Guigues (1109-1150 environ) a laissé son empreinte sur l'église abbatiale elle-même, puisqu'au jugement de M. Rahn, c'est lui qui en acheva la